



HAL
open science

Master Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Anthropologie. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040910

HAL Id: hceres-02040910

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040910v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Master Anthropologie

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Situé sur le site de Bron, à l'Université Lumière Lyon 2, le master *Anthropologie* est une des formations dispensées dans l'UFR d'Anthropologie, Sociologie et Sciences politique. Il vise l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaire à la compréhension des dynamiques sociales et culturelles dans un contexte de globalisation. Après une première année centrée sur l'acquisition des outils théoriques et méthodologiques de l'anthropologie, des compétences rédactionnelles, relationnelles et linguistiques qui lui sont liées, la formation se scinde en deux spécialités : la spécialité recherche (*Dynamique des cultures et des sociétés*) qui intègre un parcours international associant six universités européennes (master européen CREOLE, différences culturelles et processus transnational) et une spécialité à finalité professionnelle (*Anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales*) qui, par le biais de stages de longue durée, est orienté sur les domaines de la santé et de l'humanitaire, du patrimoine et du développement territorial. Les enseignements sont dispensés en formation initiale aux semestres 1 et 3 tandis que les semestres 2 et 4 sont dévolus aux stages, au travail de terrain et à la rédaction des mémoires (ou rapports de stage) à la fin de la première, puis de la seconde année.

Avis du comité d'experts

Bien adossées à la recherche, les spécialités de master sont articulées aux axes de recherche des laboratoires SHS de l'Université, comme le CREA (Centre de recherche et d'études anthropologique) ou le Centre Max Weber. L'ancienneté des formations en anthropologie à l'Université Lumière Lyon 2 (la licence existe depuis 1977, le master depuis 2004), la diversité de l'offre pédagogique (assurée notamment par huit professeurs et cinq maîtres de conférences dont les enseignements couvrent la majeure partie des champs anciens et nouveaux de la discipline, l'accent mis sur l'ouverture à l'international (partenariat avec cinq universités européennes, parcours européens CREOLE ouvert à six étudiants de Lyon 2 par an), les partenariats avec nombre d'acteurs socio-professionnels locaux (enseignements, stages, actions-recherche) expliquent l'attractivité de cette formation (36 étudiants dans la spécialité recherche et 30 dans la spécialité professionnelle en 2013). Celle-ci attire une grande majorité d'étudiants qui, ayant passé leur Bac dans d'autres régions (60 %), viennent de la licence d'anthropologie de Lyon 2 (90 %).

Les moyens (stages, intervention de professionnels, séminaires de suivi de travaux) mis en œuvre pour la professionnalisation et pour la réussite, s'ils ont donné lieu à des réflexions collectives et à des aménagements de parcours restent toutefois insuffisants comme en témoignent les taux de réussite dans les deux spécialités (40 % dans la spécialité recherche, de 32 à 53 % dans la spécialité professionnelle), la fréquence des redoublements (environ un tiers des effectifs) et celle des abandons. Le suivi des diplômés assuré par le service dédié de l'Université fournit quelques données qui ne sont pas réellement analysées dans le dossier (3 % de poursuite en doctorat pour la spécialité recherche), mais complétées par des informations sur la spécialité professionnelle suite à une enquête spécifique (77 % d'insertion professionnelle). Le pilotage des spécialités est assuré par le conseil de département et des évaluations sont réalisées pour chaque enseignant au cours d'une ou deux réunions annuelles avec les étudiants. On note toutefois l'absence d'un dispositif de pilotage spécifique, institutionnalisé en tant que tel.

En l'état actuel, les lignes de partage entre les deux spécialités de master sont brouillées et l'on retiendra surtout la co-existence entre un pôle d'excellence recherche constitué par le master Européen CREOLE qui recrute chaque année six étudiants au sein de la formation et un pôle professionnalisant qui peine à s'afficher.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est solidement adossée au laboratoire auquel appartient la majeure partie de l'équipe pédagogique (CREA) ainsi qu'à des UMR régionales (Centre Max Weber notamment). Les séminaires de recherche du CREA sont ouverts aux masters 2. Dans les deux spécialités prévaut la formation à la recherche par la recherche.</p> <p>Le département d'anthropologie participe à quatre programmes de recherche internationaux (Ecos-Nord (France-Colombie) PREFALC (Brésil-Colombie-France, Arc 5 et Institut des Amériques), programmes destinées à développer la formation à la recherche des étudiants à l'étranger.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences acquises tant dans la spécialité recherche que dans la spécialité professionnelle (maîtrise de langues étrangères, compréhension des dynamiques culturelles, compétences en matière d'enquêtes, d'interprétation des données et de rédaction) sont conçues comme professionnalisantes. La formation s'appuie sur un réseau de professionnels qui proposent et encadrent des stages (obligatoires en M1 et dans la spécialité professionnelle ; optionnels dans la spécialité recherche).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont intégrés au cursus en M1 et M2 professionnel. Ils font l'objet d'un suivi régulier et tiennent une place importante dans l'évaluation : la non compensation des notes entre les semestres 1 et 2 d'une part, 3 et 4 d'autre part, témoigne de l'importance du mémoire (rapport de stage ou mémoire de recherche) pour lequel une moyenne de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle est centrale dans la formation, la création du master européen CREOLE soutenant une dynamique d'ouverture à l'international de l'ensemble de la formation (conventions avec une quarantaine d'universités, européennes et extra-européennes). La mise en place d'enseignements en anglais et d'une université d'été (master CREOLE) entend favoriser la mobilité étudiante et enseignante pour les deux spécialités de master (accords ERASMUS avec une vingtaine d'universités européennes, accords bilatéraux hors Europe avec une douzaine d'universités).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En M1, des mises à niveau sont proposées à certains étudiants. Le suivi des stages est constant (recherche, préparation, restitution). L'accompagnement des travaux de recherche a été amélioré par la création d'un nouveau séminaire et des passerelles existent entre les deux spécialités. Dans un contexte de précarisation des étudiants que souligne le dossier d'évaluation, ces dispositifs peinent toutefois à améliorer leur taux de réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'audiovisuel fait l'objet d'enseignements et tient une place importante dans la formation (colloque sur le thème de l'anthropologie au temps du numérique). Le numérique est utilisé comme complément aux enseignements présentiels et pour la collecte et le traitement de certaines données d'enquête.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Il est prévu un contrôle continu en session 1 et des examens terminaux en session 2. L'évaluation, qui articule travaux écrits et examens oraux, est classique</p> <p>La question des évaluations a donné lieu à des réflexions sur les règles de compensation pour valoriser le mémoire ou le rapport de stage, pour lequel une moyenne de 10/20 est obligatoire pour l'obtention du diplôme.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Ce suivi concerne la formation en langue (obligation de suivre deux unités d'enseignement en anglais), les compétences d'analyse et de rédaction (suivi du mémoire ou rapport de stage par le biais d'exposés réguliers devant deux enseignants chercheurs ou/et tuteurs), et l'accompagnement à la candidature au contrat doctoral (entraînement à l'oral et à la rédaction du projet de thèse.</p> <p>Un supplément au diplôme intègre des éléments spécifiques au dispositif CREOLE pour les étudiants qui y participent.</p>
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré par le service de l'Université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de département aborde des questions ponctuelles, permet une régulation d'équipe et facilite le lien licence/master. Les réunions entre étudiants et responsables d'enseignements donnent lieu à des comptes rendus écrits diffusés à tous. La question se pose de la participation des professionnels aux évaluations de la spécialité professionnelle. Notons l'absence d'un conseil de perfectionnement spécifiquement dédié à l'évaluation et au pilotage de la formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un fort ancrage de la formation dans des réseaux universitaires internationaux (par le biais d'un master européen notamment)
- Une grande diversité de l'offre de formation qui concerne tant les domaines classiques de l'anthropologie que des domaines émergents et qui fait de Lyon 2 l'un des pôles majeurs de l'enseignement de l'anthropologie en France
- Une forte attractivité (entre 60 et 70 inscrits) due tout à la fois à son ouverture internationale et à la présence d'une licence d'anthropologie qui attire des bacheliers venus d'autres régions (60 % des inscrits dans la formation) et poursuivent en master (90 % des inscrits viennent de la licence d'anthropologie de Lyon 2)

Points faibles :

- Un taux de réussite encore trop peu élevé (40 %).
- Une professionnalisation insuffisamment développée et valorisée
- Des dispositifs d'autoévaluation peu structurés

Conclusions :

La formation est solide, mais gagnerait à exploiter davantage ses potentialités en améliorant le suivi des étudiants et celui des diplômés, à commencer par ceux qui ne suivent pas le parcours européen CREOLE. Une réflexion plus résolue pourrait être menée sur les usages professionnels de l'anthropologie qui permettrait de construire et d'assumer une visée professionnalisante pour l'ensemble de la mention.

Éléments spécifiques des spécialités

Dynamique des cultures et des sociétés

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'offre de formation s'articule aux thématiques d'une équipe de recherche, le CREA (Centre de Recherche et d'Etudes anthropologique), en voie de rattachement à l'UMR 5600 Environnement, ville, société. Elle bénéficie du partenariat avec d'autres laboratoires (Centre Max Weber, Maison de l'Orient méditerranéen, UMR Paléoenvironnement et Paléobiosphère par exemple). Elle bénéficie également du séjour d'enseignants chercheurs relevant de laboratoires à l'étranger et de l'existence de quatre programmes de recherches internationaux. Les séminaires du CREA sont ouverts aux étudiants de M2</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le dossier insiste sur la dimension professionnalisante du master recherche, du fait des compétences acquises (linguistiques, connaissance de l'interculturalité, rédactionnelles, etc.). Une expérience d'anthropologie appliquée est acquise en M1 au moyen d'un stage obligatoire qui donne lieu à un suivi par un professionnel et un enseignant. Un stage professionnalisant est possible en M2 recherche, mais reste optionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont obligatoires en M1, possibles en M2 mais, de fait, difficilement réalisables puisque le mémoire de recherche repose sur un travail d'enquêtes de terrain parfois mené à l'étranger.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle est centrale dans la formation pour les étudiants du parcours européen CREOLE comme pour les autres étudiants de la spécialité, du fait des conventions passées avec une quarantaine d'universités européennes et extra-européennes. Un cours et un séminaire se tiennent en anglais. Les étudiants sont incités à développer leurs compétences en langues et à participer à l'un des quatre programmes de recherche internationaux auquel participe le département.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En M1, des remises à niveau sont proposées à certains étudiants. Le suivi des stages est constant (recherche, préparation, restitution) et l'accompagnement des travaux de recherche a été amélioré par la création d'un nouveau séminaire de formation à la recherche par la recherche.</p> <p>Des passerelles existent entre les deux spécialités (recherche et professionnelle)</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le numérique est utilisé comme complément aux enseignements présentiels. Outils numériques et audiovisuels sont indispensables pour le recueil et l'analyse des données de terrain.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est assurée par un contrôle continu en session 1 et des examens terminaux en session 2. L'évaluation articule travaux écrits et examens oraux.</p> <p>La question des évaluations a donné lieu à des réflexions sur les règles de compensation pour valoriser le mémoire (moyenne de 10/20 requise pour l'acquisition du diplôme).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Ce suivi concerne la formation en langue (obligation de suivre deux UE en anglais), les compétences rédactionnelles (suivi de mémoire), la présentation orale des travaux (séminaires, préparation aux auditions des candidats aux contrats doctoraux).</p> <p>Un supplément au diplôme intègre des éléments spécifiques au dispositif CREOLE pour les étudiants qui y participent.</p>

Suivi des diplômés	Les seules données concernant le suivi des étudiants de cette spécialité recherche sont celles du SESAP.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de département aborde des questions ponctuelles, ajuste l'offre de formation et facilite le lien licence/master. L'auto-évaluation prend la forme de réunions entre étudiants et responsables d'enseignements qui donnent lieu à des comptes rendus écrits diffusés à tous. On note l'absence d'un conseil de perfectionnement spécifiquement dédié aux procédures d'auto-évaluation.

Anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales

Place de la recherche	La spécialité professionnelle est adossée au laboratoire auquel appartiennent la majeure partie de l'équipe pédagogique (le CREA, lui-même en cours d'intégration au sein de l'UMR 5600 Environnement, ville, société) et bénéficie des partenariats noués avec d'autres laboratoires de l'université, Centre Max Weber notamment. Y prévaut la formation à la recherche par la recherche, celle-ci étant liée à la demande de partenaires socio-économiques et/ou culturels.
Place de la professionnalisation	La formation s'appuie sur un réseau de professionnels - dans les domaines culturel, de la santé et du développement territorial notamment - qui interviennent dans les enseignements proposés dans la spécialité, offrent et encadrent des stages en binôme avec un enseignant-chercheur. Toutefois ces intervenants professionnels ne sont pas répertoriés.
Place des projets et stages	Des stages obligatoires (un mois en M1, quatre mois et demi en M2) sont intégrés au cursus. Ils font l'objet d'un suivi régulier de la part d'un professionnel et d'un enseignant-chercheur et tiennent une place importante dans l'évaluation : la non compensation des notes entre les semestres 1 et 2 d'une part, 3 et 4 d'autre part, témoigne de l'importance du mémoire (rapport de stage ou mémoire de recherche) pour lequel une moyenne de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme. Les attendus du rapport de stage qui constitue ici le mémoire sont toutefois peu spécifiés dans le dossier.
Place de l'international	La spécialité de master est bien insérée dans un réseau académique européen et extra européen (une quarantaine de conventions avec des universités étrangères. 13 % des stages sont réalisés à l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En M1, des mises à niveau sont proposées à certains étudiants. Le suivi des stages est constant (recherche, préparation, restitution), leur encadrement assuré par un enseignant et un professionnel et des passerelles existent entre les deux spécialités. Le dossier comporte peu d'information sur le recrutement et le profil des étudiants. La formation compte environ 20 % d'étudiants boursiers.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique est conçu comme un complément indispensable aux enseignements présentiels. Des enseignements sont consacrés au <i>mind mapping</i> et au traitement des entretiens
Evaluation des étudiants	L'évaluation est la même dans les deux spécialités : contrôle continu en session 1 et examens terminaux en session 2. L'évaluation articule travaux écrits et examens oraux. L'évaluation porte surtout sur le rapport de stage et s'opère tout au long de la

	période de stage. Elle est effectuée par un enseignant et un professionnel.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi concerne la formation en langue (obligation de suivre deux UE en anglais), le suivi des stages, les compétences rédactionnelles et orales (mémoire ou rapport de stage).
Suivi des diplômés	Le suivi est réalisé par le service de l'Université mais aussi par une enquête au sein de la spécialité réalisée sur les promotions 2010 à 2013.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de département aborde des questions ponctuelles, permet une régulation d'équipe et facilite le lien licence/master. Les réunions entre étudiants et responsables d'enseignements donnent lieu à des comptes rendus écrits diffusés à tous. La question se pose de la participation des professionnels aux évaluations de la spécialité professionnelle.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Master d’Anthropologie

L’absence de dispositif de pilotage et de comité de perfectionnement, évoqué par le rapport, a été prise en considération au moment du travail d’évaluation. Un conseil de suivi sera mis en place dès la rentrée prochaine pour assurer un suivi plus systématique des étudiants.

Par ailleurs, les réflexions menées dans le cadre du processus d’évaluation et suite aux retours de l’HCERES ont amené l’UFR d’Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique à travailler à la mise en place de formes de « conseils de perfectionnement » dans l’ensemble des formations (chaque mention de niveau L et M). Partant du partage des expériences des différents départements au cours des dernières années et du besoin partagé d’outils de pilotage, les conseils ont pour objectif :

- L’évaluation des formations et des enseignements
- L’élaboration de propositions pour adapter ou améliorer les cursus
- Le renforcement de l’articulation entre formations de licence et de master
- La mise en place d’outils de suivi du devenir des étudiant.e.s.

Ces conseils se réunissent au moins une fois par an et rassemblent :

- Les responsables d’années et de parcours
- Le ou la responsable des relations internationales pour le département
- Le directeur ou la directrice de département
- Les gestionnaires de scolarité concerné.e.s
- Des représentant.e.s des étudiant.e.s
- Des représentants des mondes professionnels

La mise en place de ce conseil devra ainsi permettre de répondre à une des faiblesses soulignées par le rapport, celle de la faible structuration des procédures d’évaluation.

Les **déséquilibres entre spécialités** mentionnés dans le rapport ainsi que la **faiblesse du pôle professionnalisant** ont déjà fait l’objet d’un constat interne qui a amené à repenser la structure de l’ensemble de la mention pour le prochain contrat. Les dimensions professionnalisantes seront développées dans quatre parcours thématiques permettant une meilleure visibilité de l’offre de formation et une plus forte adéquation avec les secteurs d’activités et débouchés potentiels (par exemple sur les modes de médiation, l’imagerie numérique, les mobilités, le rapport au corps).

Il s’agit aussi de répondre de cette manière à un autre enjeu, celui de l’orientation et de la **réussite des étudiants**. En diversifiant l’offre de formation et en intégrant de nouveaux parcours professionnalisant, la mention vise à proposer des cursus d’anthropologie qui répondent mieux aux projets de formation et de professionnalisation des étudiants. Le taux de réussite trop faible obtenu

jusqu'à présent tient pour partie à une orientation recherche très marquée, qui répond à des exigences scientifiques poussées, mais qui ne répond pas de manière satisfaisante aux profils et aux attentes des étudiants du master. La diversification des parcours devra donc permettre de proposer une offre de formation plus adaptée, permettant aux étudiants qui le souhaitent de s'inscrire dans une démarche de recherche et de poursuivre en doctorat mais donnant aussi la possibilité d'une professionnalisation en adéquation avec les projets des étudiants et les débouchés potentiels à la sortie du master.

Le rapport relève le faible **niveau de poursuite en doctorat** des étudiants du master. Cela s'explique aisément, au regard de ce qui précède, par le fait que de nombreux étudiants suivent une spécialité « recherche » alors qu'ils ne souhaitent pas s'engager dans une thèse. Ici encore, le développement de la professionnalisation devrait permettre de mieux orienter les étudiants et de proposer des parcours de formation plus cohérents.

On relèvera que ce faible taux de poursuite en thèse est aussi dû à la situation du CREA, le principal laboratoire auquel est adossé jusque-là le département d'anthropologie. En tant qu'équipe d'accueil de l'université et malgré les efforts déployés par l'équipe de direction, ses moyens restent drastiquement limités. Ce qui ne favorise aucunement l'attraction des doctorants qui n'y trouvent pas le soutien logistique souhaité et surtout les aides financières requises pour la préparation de thèses ayant souvent des terrains lointains.

Abderrahmane MOUSSAOUI, Responsable du Master d'anthropologie
Nathalie DOMPNIER, Directrice de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique


Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2



ACADEMIE DE LYON • UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 • ACADEMIE DE LYON